



INFORMATIONS THÉRAPEUTIQUES

L'ACUPUNCTURE



PÔLE FEMME-ENFANT

SERVICE D'OBSTÉTRIQUE • MATERNITÉ

L'introduction de l'acupuncture au CHU de Rennes est née de la volonté de proposer aux femmes enceintes ou venant d'accoucher un parcours de soins global et personnalisé, et de l'envie de leur faire découvrir les bénéfices de cette médecine alternative reconnue et de qualité.

Une équipe de sages-femmes diplômées en acupuncture propose ces consultations en complément des consultations habituelles, afin d'améliorer la prise en charge des patientes de la maternité dans le respect de la physiologie, conformément aux dernières recommandations en santé publique.



QU'EST-CE QUE L'ACUPUNCTURE ?

La médecine traditionnelle chinoise (MTC) s'appuie sur le fonctionnement énergétique de l'être humain. Son objectif est de maintenir ou rétablir la circulation fluide et le bon équilibre de l'énergie dans le corps, afin de prévenir l'apparition de douleurs ou de maladies.

L'acupuncture est l'une des cinq branches de la MTC. Elle consiste à positionner de très fines aiguilles sur des endroits précis du corps (les points d'acupuncture) afin de régulariser l'énergie.

Grâce à son approche globale, elle accorde autant d'importance aux maux du corps qu'aux émotions. Elle traite les symptômes physiques mais aussi la cause des dérèglements.

L'acupuncture est une médecine très ancienne, efficace et complémentaire de la médecine occidentale. Elle est très intéressante pendant la grossesse et l'allaitement, périodes durant lesquelles de nombreux médicaments sont contre-indiqués.

QUI PEUT LA PRATIQUER ?

En France, seul un professionnel médical (médecin ou sage-femme) ayant une formation universitaire spécifique peut pratiquer l'acupuncture.

QUAND Y RECOURIR ?

L'acupuncture accompagne la femme à tous les moments de sa vie. Ses indications sont nombreuses.

Au CHU de Rennes, des sages-femmes acupunctrices peuvent vous recevoir pendant la grossesse ou après l'accouchement pour intervenir sur :

- les nausées et vomissements ;
- l'anxiété ;
- les douleurs (lombalgies, sciatalgies, douleurs ligamentaires, douleurs pelviennes) ;
- ou encore le sevrage tabagique.

COMMENT SE DÉROULE UNE CONSULTATION D'ACUPUNCTURE ?

La séance d'acupuncture comprend un entretien au cours duquel des questions précises vous seront posées ainsi qu'un examen (prise de pouls, observation de la langue...) à partir desquels le praticien pose un diagnostic et détermine les points d'acupuncture à stimuler.

La stimulation se fait par la pose d'aiguilles très fines, stériles et à usage unique qui sont laissées en place pendant 20 à 30 minutes. L'aiguille entraîne une légère sensation de piqûre qui disparaît juste après la pose.

Plusieurs séances sont parfois nécessaires. Cette méthode n'entraîne pas d'effets indésirables sur le bébé.

CONSULTATIONS D'ACUPUNCTURE OBSTÉTRICALE

Le mercredi de 9 h 00 à 12 h 30.

Prise de rendez-vous sur Doctolib ou au secrétariat des consultations obstétricales au 02 99 26 71 20.

NB : vous pouvez apporter un plaid ou une petite couverture en consultation.

PÔLE FEMME-ENFANT
SERVICE D'OBSTÉTRIQUE • MATERNITÉ

HÔPITAL SUD

16 boulevard de Bulgarie • 35203 Rennes cedex 2

•
SECRÉTARIAT DES CONSULTATIONS D'OBSTÉTRIQUE

02 99 26 71 20